

Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne

Question de Madame Flore MUNCK relative à la situation des AESH :

Madame la Préfète,

Depuis plusieurs mois, nombre d'AESH sont mobilisées en Val-de-Marne pour un vrai statut, contre la polyvalence que provoque les PIAL et la précarité qu'elles subissent.

Précarité que vous leur reprochez pour certaines d'entre-elles notamment lors de leur renouvellement de titre de séjour. Plusieurs ont été menacées d'expulsion sous prétexte de ne pas travailler à temps plein et de toucher un SMIC.

Pourtant, ces conditions de travail sont bien celles imposées par l'Education Nationale, par l'Etat. **Dans ce contexte, quelles mesures comptez-vous prendre pour éviter ces situations de plus en plus courantes ?**

Aussi plus globalement, ces conditions de travail et l'absence d'un véritable statut expliquent la pénurie d'AEHS et les difficultés de recrutement. Cette situation impacte fortement le quotidien et la scolarité des élèves en situation de handicap.

On peut citer comme exemple de cette triste réalité la classe ULIS du collège Karl Marx de Villejuif qui a été ouverte suite à de nombreuses luttes mais dont les élèves non pas pu être accueillis à la rentrée scolaire faute d'AESH.

Alors que nous vous interpellions sur le même sujet l'année dernière et qu'un important mouvement de grève a marqué l'année scolaire 2021-2022, pouvez-vous dire quelles mesures ont été prises pour faire face à cette situation et préparer au mieux cette rentrée ? Pouvez-vous également nous dire combien de postes d'AESH sont réellement financés et pour combien d'élèves en situation de handicap accompagnés ?

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

Flore MUNCK